



Mondercange, le 20 septembre 2019

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 27 septembre 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 27 septembre 2019 l'intervention suivante :

Nous avons constaté que les travaux concernant la mise en place du terrain de basketball dans la cour scolaire de l'école fondamentale de Mondercange ont été réalisés. Cependant, deux terrains de basketball ont été remplacés par un seul terrain. Les conseillers du parti socialiste se pose dès lors un certain nombre de questions, à savoir :

- Est-ce que le collège échevinal est d'avis qu'un seul terrain de basketball est suffisant pour les besoins des enfants scolarisés sur le site de l'école fondamentale de Mondercange ?
- Est-ce que le nouveau terrain de basketball correspond bien aux normes prévues pour un tel terrain ?
- Il nous semble que le nouveau terrain est plus petit que les normes prévues, est-ce que le Collège des Bourgmestres et Échevins peut confirmer cela ?
- De plus, il nous semble que les paniers sont installés à une hauteur plus basse que celles prévues par les règles de basketball ? Est-ce qu'il y a des explications précises concernant ce fait ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos salutations les plus respectueuses.

Les conseillers du Parti Socialiste

Danielle BASTIAN, ép. JUCHEM
Marc FANCELLI
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK